

# LE SITE CHASEFIRST.COM

**Categories:** [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

**Tag:** [Enquête](#)



100 %

Il est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 27/10/2025. Il est proposé d'effectuer du trading sur les crypto monnaies. Il est bien utilisé l'Intelligence Artificielle ! Tous les sites d'arnaques actuellement identifiés promettent mont et merveille grâce à cet outil. Cela permet de justifier des rendements impossible à avoir ! Plus de 80 % des épargnants perdent de l'argent sur ce produit. Avec des escrocs, la perte est certaine à

## Le site internet

Il a été créé le 05/07/2001. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/chasefirst.com>

## Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

## Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 59 20 09 72

Il fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnques.com/scam/view/891969>

Le numéro 01 59 20 19 06

### **Les faux noms**

Le site utilise :

- M. Edouard MORENO
- M. Michel AUBRY

### **Les règlements**

Le site utilise :

Un compte luxembourgeois ayant l'IBAN LU60 4080 0000 5853 1758

Un compte luxembourgeois ayant l'IBAN LU62 4080 0000 5979 1461

### **Les informations juridiques**

Le site chasefirst.com est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 27/10/2025.

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde>

### **Conclusion**

## **Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?**

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plaît, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

### Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

### La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

### **Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :**

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

### **ATTENTION !**

**Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.**

**Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.**

**Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>**

*Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.*

*Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune*

*suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.*

